



Lundi 24 juillet 2023

Grève des acteurs et actrices : Etats-Unis/France, même combat

Les artistes de l'Adami expriment leur entière solidarité aux 160 000 actrices et acteurs en grève aux Etats-Unis.

Ce combat, inédit depuis les années 60, est aussi celui des artistes français. La question du partage de la valeur dans le streaming reste au cœur des inquiétudes et des incompréhensions des actrices et des acteurs. Alors que le secteur de la production et de la diffusion capte une richesse sans précédent, la question de la rémunération des artistes-interprètes du cinéma et de l'audiovisuel reste aujourd'hui toujours non résolue.

Parallèlement, l'intelligence artificielle commence à s'imposer et nous oblige à relever des défis d'une portée que nous n'avons jamais connue. D'ores et déjà, le doublage, un métier qui rémunère des milliers d'artistes, est en péril à très court terme. Mais au-delà, c'est le métier même de comédiens et comédiennes à l'écran qui pourrait être remis en cause.

Le développement exponentiel de l'IA mérite que ce sujet soit traité avec la plus grande célérité. Nous demandons à Rima Abdul Malak, confirmée dans ses fonctions de ministre de la Culture, de réunir les représentants des artistes pour discuter des actions à mettre en œuvre.

Pour regarder l'IA comme un progrès, il faut d'urgence réguler son usage. C'est le rôle du législateur. A défaut, la désincarnation de nos métiers aura des conséquences majeures sur la richesse des imaginaires du cinéma et de l'audiovisuel.

Contact presse Benjamin Sauzay bsauzay@adami.fr 07 86 95 55 94









Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : <u>le formulaire de messagerie</u> du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO)»), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous